

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE KAMOURASKA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST**

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant le 6 mars 2024 à 18 h 30.

Sont présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président  
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme  
Monsieur Rémi Faucher, Rivière-Ouelle  
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime  
Madame Carole Lévesque, Ste-Anne-de-la-Pocatière

Est également présent : Monsieur David Gagnon, responsable des opérations

Agit à titre de secrétaire de la séance, Mme Audrey Pilon (en visioconférence)

---

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ORDINAIRE**

Le président constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux membres présents.  
La séance est déclarée ouverte.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Carole Lévesque  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**06.03.24**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mars 2024, tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivi de la séance ordinaire du 7 février 2024
4. Dépôt et adoption des états financiers 2023
5. Adoption des comptes incompressibles et à payer – février 2024
6. État des résultats au 29 février 2024 – dépôt
7. Suivi des opérations et plaintes
8. Autres sujets
9. Date et lieu de la prochaine séance
10. Clôture de la séance

**ADOPTÉE**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2023**

Différents éléments du procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil d'administration sont abordés.

Il est proposé par Dan Drapeau  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**07.03.24**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2023 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

#### **4. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2023**

Madame Carolyne Tériault de la firme comptable Malette, présente le plan d'audit, le rapport des faits saillants de la situation financière de la Régie du 1er janvier au 31 décembre 2023 et les états financiers 2023 consolidés et audités.

Les membres du conseil d'administration formulent la résolution suivante

Il est proposé par Mme Chantal Boily  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**08.03.24**

**D'ADOPTER** le rapport financier 2023 de l'auditeur;  
**TRANSMETTRE** copie du présent rapport ainsi que la résolution soient transmis aux municipalités constituantes, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

#### **5. ADOPTION DES COMPTES INCOMPRESSIBLES ET À PAYER – MARS2024**

Une précision est apportée concernant la réclamation de la facture de Campor auprès de l'assurance. Également, le retrait de la facture au montant de 22.40 \$ qui a été payée au comptant par l'employé (note sur la facture).

Il est proposé par M. Dan  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**09.03.24**

**D'APPROUVER** la liste comprenant les comptes à payer au montant de 22 503,45 \$, les incompressibles au montant de 98.20 \$, les salaires payés du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2024 au montant de 8 065,97 \$ totalisant ainsi 30 690.02 \$.

QUE la liste, tel que présentée, soit insérée au livre du procès-verbal de la Régie.

**ADOPTÉE**

#### **6. ÉTAT DES RÉSULTATS – DÉPÔT**

Les administrateurs confirment avoir reçu l'état des résultats au 29 février 2024.

#### **7. SUIVI DES OPÉRATIONS ET PLAINTES – DÉPÔT**

Le responsable des opérations présente ses demandes et procède aux suivis suivants :

- Saint-Gabriel-Lalemant – 30 rue Place Albert  
Dégagement nécessaire au bout de la rue pour permettre le virage. Il est demandé d'adresser la requête directement à la municipalité pour les prochaines fois.
- Camping – problématique  
Il est demandé de s'adresser au responsable pour faciliter l'accès à reculons.
- Camion 334 – Boîte intérieur ebossée.  
Une demande de réparation sera adressée.
- Garantie prolongée 2018 – 5 ans versus valeur  
L'échéancier pour prendre une décision est le 13 septembre. Le sujet sera discuté lors de la séance prévue en mai.
- Réparation d'une peinture sera effectué
- Facture de réparation – explication donnée concernant celle pouvant être réclamée directement auprès du fabricant.

#### **8. AUTRES SUJETS**

##### **8.1. Refinancement du prêt au montant de 36 000 \$ est reporté en mai.**

Le sujet sera discuté lors de la rencontre prévue en mai pour décision

**8.2. Déclaration d'intérêt – intégration à la Régie**

Pour faire suite à la déclaration d'intérêt de la Pocatière, M. Faucher procède à un compte rendu de la rencontre tenue à la MRC, notamment en ce qui concerne les éléments en lien avec la déclaration de compétence. Il mentionne notamment qu'une étude faite par le passé par la MRC permettrait peut-être de faire avancer le dossier, mais que l'enjeu principal demeure le temps nécessaire pour arrimer le tout. Actuellement, il travaille avec un conseiller de la firme Malette pour établir le plan de match. S'adjoindront également des citoyens avec une expérience en la matière lors de la rencontre de travail pour analyser les orientations possibles. De plus, la question portant sur les équipements et la main d'œuvre seront également abordés. Toutefois, l'ensemble des municipalités de la MRC ont déclaré leur intérêt à intégrer la Régie. Cependant, plusieurs éléments restent à valider selon l'échéance déjà établi.

**9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 3 avril 2024 à 19:00 au bureau municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

**10. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Chantal Boily  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

10.03.24

De clore la rencontre. Il est 21 h 209

**ADOPTÉE**

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

(S) Audrey Pilon

(S) Gilles DesRosiers

\_\_\_\_\_  
Audrey Pilon

\_\_\_\_\_  
Gilles DesRosiers, Président

Secrétaire de la séance

Maire de Saint-Gabriel-Lalemant